



FONDS AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET : PROGRAMME D'APPUI AUX RÉFORMES ET A LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE (PARRE)

PAYS : NIGER

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET

Date : Août 2020

Equipe d'achèvement	<p>Chef d'Equipe : R. LAKOUE DERANT, Chargé Principal de Gouvernance, ECGF</p> <p>Membre de l'Equipe : A.A. BA, Consultant, ECGF</p> <p>Directeur Sectoriel : A. COULIBALY, Directeur Sectoriel, ECGF</p> <p>Directrice Générale : M.L. AKIN-OLUGBADE, RDGW</p> <p>Responsable-Pays : N. KANE DIA, CONE</p>
Revue par les pairs-évaluateurs	<p>A. DIABATE, Economiste-Pays Principal, COTD</p> <p>A. UMUBYEYI, Chargée de Programme-Pays Principale, RDGE0</p>

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PARRE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

I Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	24 août 2020
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	N/A

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	J. LITSE	M.L. AKIN-OLUGBADE
Chef de bureau national	N/A	N. KANE DIA
Directeur sectoriel	A.COULIBALY	A. COULIBALY
Responsable sectoriel	A.COULIBALY	A.COULIBALY
Coordinateur d'activités	A. EKPO	A. EKPO
Coordinateur d'activités suppléant		
Chargé d'équipe chargée du RAP		R. LAKOUÉ DERANT
Membres de l'équipe chargée du RAP		A.A BA

C1 Données du projet – PARRE Phase 1

Code du projet : P-NE-KA0-012 Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement : 2100155036318 (DON FAD)/ 5900155013001 (DON FAT)	Nom du projet : Programme d'Appui aux Réformes et à la Résilience Économique (PARRE) Phase 1	
Type de projet : Opération d'Appui Programmatique	Secteur : Multi-secteur (Gouvernance)	
Pays : NIGER	Catégorisation environnementale : Catégorie 3	
Étapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Événements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)
Source/instrument de financement 1 : Don FAD n°2100155036318	Source/instrument de financement 1 : Don FAD n°2100155036318	Source/instrument de financement 1 : Don FAD n°2100155036318
Date d'approbation : 10 Janvier 2018	Montants annulés: 0	Délai du décaissement initial : 30 juin 2018
Date de signature : 11 Janvier 2018	Financement complémentaire : 0	Date initiale de clôture : 30 juin 2018
Date d'entrée en vigueur : 11 Janvier 2018	Restructuration : Aucune	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) : N/A
Date effective du premier décaissement : 26 Janvier 2018	Prorogations : Aucune	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : N/A
Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155013001	Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155013001	Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155013001
Date d'approbation : 10 Janvier 2018	Montants annulés: 0	Délai du décaissement initial : 30 juin 2018
Date de signature : 11 Janvier 2018	Financement complémentaire : 0	Date initiale de clôture : 30 juin 2018

Date d'entrée en vigueur : 11 Janvier 2018	Restructuration : Aucune	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) : N/A	
Date effective du premier décaissement : 30 Janvier 2018	Prorogations : Aucune	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : N/A	
Source de financement (UC):	DEVICES (UC)		Monnaie locale (UC)
Source/instrument de financement 1 : FAD	14 000 000		0
Source de financement 2 : Don FAT	16 000 000		0
Total	30 000 000		0
Source de financement (UC):	Montant décaissé (UC)	Pourcentage (décaissé %)	Montant non décaissé (UC)
Source/instrument de financement 1 : FAD	14 000 000	100%	0,0
Source de financement 2 : Don FAT	16 000 000	100%	0,0
Total	30 000 000	100%	0,0

C2 Données du projet- PARRE Phase 2

Nom du projet : Programme d'Appui aux Réformes et à la Résilience Économique (PARRE) Phase 2			
Code du projet : P-NE-KA0-013	Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement : 2100150040494 (PRÊT FAD)/ 5900155014601 (DON FAT)		
Type de projet : Opération d'Appui Programmatique	Secteur : Multi-secteur (Gouvernance)		
Pays : NIGER	Catégorisation environnementale : Catégorie 3		
Étapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Évènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	
Source/instrument de financement 1 : Prêt FAD n°2100150040494	Source/instrument de financement 1 : Prêt FAD n°2100150040494	Source/instrument de financement 1 : Prêt FAD n°2100150040494	
Date d'approbation : 27 Novembre 2018	Montants annulés: 0	Délai du décaissement initial : 30 Juin 2019	
Date de signature : 30 Novembre 2018	Financement complémentaire : 0	Date initiale de clôture : 30 juin 2019	
Date d'entrée en vigueur : 18 Janvier 2019	Restructuration : Aucune	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) : NA	
Date effective du premier décaissement : 30 Janvier 2019	Prorogations : Aucune	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : N/A	
Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155014601	Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155014601	Source/instrument de financement 2 : Don FAT n°5900155014601	
Date d'approbation : 27 Novembre 2018	Montants annulés: 0	Délai du décaissement initial : 30 Juin 2019	
Date de signature : 30 Novembre 2018	Financement complémentaire : 0	Date initiale de clôture : 30 juin 2019	
Date d'entrée en vigueur : 21 Janvier 2019	Restructuration : Aucune	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) : N/A	
Date effective du premier décaissement : 31 Janvier 2019	Prorogations : Aucune	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : N/A	
Source de financement (UC):	DEVICES (UC)		Monnaie locale (UC)
Source de financement 1 : Prêt FAD	10 000 000		0
Source de financement 2 : Don FAT	10 000 000		0
Total	20 000 000		0
Source de financement (UC):	Montant décaissé (UC)	Pourcentage (décaissé %)	Montant non décaissé (UC)
Prêt FAD	10 000 000	100%	0,0
Don FAT	10 000 000	100%	0,0
Total	20 000 000	100%	0,0

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Chef de bureau national	N. KANE DIA		
Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)	M.L. AKIN-OLUGBADE		
Directeur Sectoriel	A. COULIBALY		

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>Le Programme d'Appui aux Réformes et à la Résilience Economique (PARRE) est une opération programmatique, en deux phases I et II, couvrant les années budgétaires de la période 2017 à 2019. Son objectif principal est de contribuer à l'accélération de la croissance économique, avec un accent particulier sur le renforcement de la résilience économique du pays. Cet objectif est d'autant plus pertinent que le PARRE vient consolider les acquis des opérations financées par la Banque au Niger, au cours de ces dernières années, dont notamment le Projet d'appui à la Mobilisation des ressources internes et à l'amélioration de la Gouvernance Economique et Financière (PAMOGEF). La consolidation des résultats acquis, par les interventions précédentes, a permis au Niger de poursuivre et d'approfondir des réformes structurantes, se dotant ainsi d'un cadre institutionnel apte à soutenir la planification stratégique en faveur de la diversification de la base productive de son économie.</p> <p>La pertinence de l'objectif du PARRE découle également de l'ambition de ce programme visant à promouvoir le renforcement de l'environnement des affaires et de l'autonomisation des femmes, qui constituent des vecteurs importants d'atténuation de la fragilité du Niger. L'objectif du PARRE est aussi pertinent au regard de la précarité des conditions de vie des populations, en particulier en milieu rural en privilégiant l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau et le renforcement de la productivité agropastorale pour appuyer la résilience du pays face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, l'agriculture et l'élevage emploient plus de 80 % de la main-d'œuvre et représentent 40 % du PIB du Niger. En outre, l'autonomisation des femmes est de nature à créer des conditions propices à la promotion des activités génératrices de revenus et d'une main-d'œuvre plus productive. Cela permet, à terme, de maîtriser le taux de fécondité et d'améliorer la santé familiale, et représente donc un facteur important contribuant à l'amélioration durable des conditions de vie des populations défavorisées, en particulier en zone rurale.</p>

* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>La conception du PARRE a privilégié la consolidation des progrès réalisés par le Niger en matière de réformes à travers le renforcement de la complémentarité avec les opérations précédentes de la Banque au Niger. Cette approche a permis de promouvoir un partenariat dynamique avec le Gouvernement nigérien, facilitant ainsi la mise en œuvre graduelle de réformes structurelles importantes. La pertinence de la conception du PARRE résulte ainsi de la mise en valeur de l'expérience avérée de la Banque, acquise au fil du temps, lui permettant d'apporter une valeur ajoutée substantielle dans la mise en œuvre des programmes de réformes, et de répondre au mieux aux besoins spécifiques des pays fragiles, tel que le Niger. Cette approche a permis, dans un contexte marqué par des capacités institutionnelles limitées, de mieux cibler les mesures de réformes retenues dans le cadre du programme, qui visent à créer un cadre budgétaire stable et performant, et à promouvoir un environnement propice au développement du secteur privé. La conception du programme reflète également les orientations stratégiques du Programme de développement économique et social (2017-2021) du Niger qui traduit la volonté du</p>

<p>Gouvernement de soutenir la transformation structurelle de l'économie afin d'asseoir les bases d'une croissance inclusive, apte à réduire de manière significative la pauvreté.</p> <p>Le PARRE est également en cohérence avec le Document de stratégie pays (DSP 2018-2022) pour le Niger à travers ses deux piliers que sont : (i) la promotion de la compétitivité de l'économie pour libérer son potentiel et favoriser la création d'emplois ; et (ii) la promotion du développement d'une agriculture résiliente pour une forte croissance durable et inclusive. Il en est de même avec la Stratégie décennale 2013-2022 de la Banque et le plan d'action en matière de Gouvernance (GAP II 2014-2018) qui concourent également à la réalisation de l'une des cinq hautes priorités stratégiques (high 5) de la Banque à savoir «améliorer les conditions de vie des populations africaines ».</p>
--

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Cohérence avec les autres opérations de la Banque dans le pays	Il est important de renforcer la complémentarité et la cohérence avec les programmes antérieurs à travers le ciblage des mesures de réformes. Une telle approche accroît la valeur ajoutée de la Banque dans la mise en œuvre des programmes.	1. Banque, Gouvernement et autres PTFs
2. Alignement des objectifs du programme sur les priorités et politiques nationales	Le PARRE est aligné sur les orientations stratégiques du Programme de développement économique et social (2017-2021) du Niger. Cet alignement renforce l'engagement du Gouvernement à poursuivre et à s'approprier les réformes prévues dans le cadre du programme.	2. Gouvernement, Banque et autres PTFs

B Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet

Commentaires
<p><i>Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.</i></p> <p>Le PARRE, à travers ses deux composantes : (i) amélioration de la gestion des finances publiques et de l'environnement des affaires ; et (ii) amélioration de la compétitivité de l'économie et de la résilience agricole et nutritionnelle, vise à créer les conditions d'une croissance soutenue, apte à réduire durablement la pauvreté. A cet effet, le programme inclut des mesures visant à assurer une utilisation efficiente des ressources publiques pour renforcer les investissements dans les infrastructures socio-économiques de base en faveur de l'éclosion de l'agro-industrie et de l'amélioration de l'environnement des affaires en soutien au secteur privé. Sur la période de mise en œuvre du PARRE, le Niger a enregistré une croissance économique relativement soutenue qui est passée de 4% en 2015 à une moyenne annuelle de 5,9% entre 2017-2019, soit légèrement au-dessus de la cible du programme qui tablait sur un taux de croissance de 5,4%. Parallèlement, le taux de pression fiscale a connu une légère progression passant de 13,6 % du PIB à 14,9%, soit quasiment le niveau de la cible en 2019 qui est de 14,4% du PIB. Le renforcement de la mobilisation des ressources fiscales s'est accompagné d'une meilleure gestion des marchés publics à travers la baisse en valeur de la part des marchés passés par entente directe. Elle est passée de 51% en 2016 à 9 % en 2019. Au plan sectoriel, le taux d'accès à l'électricité, a également connu une évolution positive, passant de 9,83% en 2015 à 13,6% en 2019. Il est cependant à noter que les progrès réalisés n'ont pas permis une amélioration significative des conditions de vie des populations au regard du niveau de l'IDH, qui est resté stable à hauteur de 0,354 en 2019, contre 0,353 en 2016.</p>

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Indicateurs d'effets	Valeur de base (année) (A)	Valeur la plus récente (B)	Cible visée (C) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) [(B-A)/(C-A)]	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Effet 1 : Amélioration des recettes fiscales	Taux de pression fiscale	13,6% du PIB en 2016	14,9% en 2019	14,4% du PIB en 2019	Taux de réalisation de la cible : 100%		
Effet 2 : Amélioration de la transparence dans la passation des marchés	Pourcentage de marchés passés par entente directe	51% en 2016	9% en 2019	15% en 2019	Taux de réalisation de la cible : 100%		
Effet 3 : Amélioration de l'accès à l'électricité	Taux national d'accès à l'électricité	9,83% en 2015	13,6% en 2018	Au moins 15% en 2020	Taux de réalisation de la cible : 72,9%	Cette cible sera probablement atteinte en 2020-2021.	
Effet 4 : Amélioration de la résilience agricole nutritionnelle	Production agricole sous irrigation	370.000 tonnes par an en 2015	470 000 en 2020	Au moins 450.000 tonnes par an en 2020	Taux de réalisation de la cible : 100%	Donnée provisoire : Campagne agricole non achevée	
Effet 5 : Amélioration l'autonomisation des femmes	Taux de chômage chez les femmes	28,9% en 2014	35,7% en 2018	Au plus 20% en 2020	Aucun progrès réalisé		
Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptive						
3	Sur un total de cinq (5) cibles sur les effets attendus du programme, 3 cibles ont été totalement atteintes. La cible relative au taux d'accès à l'électricité pourrait être atteinte en 2020-2021. La cible qui ne sera certainement pas atteinte en 2020 concerne le taux de chômage chez les femmes. En effet, en 2018, ce taux était de 35,7% en moyenne ; ce qui laisse supposer que la cible de 20 % en 2020 ne devrait pas être atteinte.						

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Indicateurs	Valeur de base (année) (A)	Valeur la plus récente (B)	Cible visée (C) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)
COMPOSANTE I : Composante I – Amélioration de la gestion des finances publiques et de l'environnement des affaires						
1.1.1 Mise en place du Système Informatisé de Suivi des Impôts et des Contribuables (SISIC)	Système d'information	Modules du SISIC en cours de programmation en 2016	Réalisé	SISIC opérationnel en 2018 et mis en exploitation en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Le SISIC a été déployé au niveau de tous les services de Niamey. Il est en cours de déploiement dans le reste du pays. Il comporte des fonctionnalités de type interconnexion DGI/DGD et télé-procédures (télédéclaration et télépaiement)
1.1.2 Introduction du numéro d'identification fiscale (NIF) pour tous les importateurs	Circulaire de la DGD	Circulaire en cours de préparation en 2016	Réalisé	Circulaire adoptée et mise en œuvre en 2017	Taux de réalisation de la cible : 100%	La circulaire a été signée par la DGD
1.1.3 Déconcentration de l'ordonnancement des dépenses	Texte portant déconcentration de l'ordonnancement	Etude en cours d'élaboration en 2017	Réalisé	Texte adopté en 2018 et mis en œuvre en 2019	Taux de réalisation de la cible : 100%	

1.1.4 Adoption du nouveau code national des douanes et des textes subséquents -	Code national des douanes	Code en cours d'examen à l'assemblée nationale en 2017	Réalisé	Code et textes adoptés en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	
1.1.5 Déploiement du logiciel SYDONIA World dans l'ensemble des principaux bureaux de la Douane	Nombre de bureaux dotés de Sydonia World	Sydonia World non encore déployés dans plusieurs bureaux de la Douane	Réalisé	Sydonia World Déployé dans tous les principaux bureaux en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Réalisé dans tous les bureaux principaux et 9 bureaux secondaires
1.1.6 Elaboration et vulgarisation des guides méthodologiques d'élaboration des documents de programmation budgétaires pluriannuels (DPBEP)	Documents de programmation budgétaires pluriannuels (DPBEP)	DPBEP en cours d'élaboration en 2017	Réalisé	DPBEP élaborés par tous les Ministères en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Les guides méthodologiques ont été préparés et adoptés en 2018
1.1.7 Mise en place de la version 2 du SIGMAP	SIGMAP	Recrutement de l'assistance technique en 2017	Réalisé	Système mis en place en 2018 et utilisé en 2019	Taux de réalisation de la cible : 100%	Le SIGMAP II est opérationnel. Le prototype fonctionnel a été validé par la DGCMP. Une réunion en juin 2019 a eu lieu pour informer les différents acteurs sur l'utilisation du SIGMAP-II
1.1.8 Révision du système de textes portant sur les documents administratifs exigés dans le cadre des marchés publics pour accroître l'efficacité des marchés publics	Texte révisé	Textes actuels disqualifiant d'emblée les soumissionnaires pour défaut de pièces administratives	Réalisé	Textes révisés en 2018 permettant une meilleure rationalisation des pièces exigées	Taux de réalisation de la cible : 100%	L'Arrêté a été modifié le 26 juillet 2019. Il allège le nombre de pièces exigées
1.2.1 Adoption du Décret sur le warrantage conformément aux dispositions de la loi sur le crédit-bail, pour améliorer l'accès aux financements dans le domaine agricole	Décret sur le warrantage	Loi sur le crédit-bail adopté. Décret sur le warrantage en cours de préparation	Réalisé	Adoption du décret en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Décret N 2018-458/PRN/MF du 6 juillet 2018 relatif à l'entrepôt, au récépissé d'entrepôt et au warrant
1.2.2 Révision du cadre permanent de concertation (CPC) entre le public et le privé pour le rendre plus représentatif et améliorer le dialogue sur les réformes du climat des affaires	Texte portant révision du CPC	CPC actuel ne prenant pas en compte le patronnat, les organisations des jeunes et les femmes entrepreneurs	Réalisé	Adoption du décret en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Le texte portant création et attribution du CPC a été révisé par l'Arrêté n° 018 MC/PSP/SG /DGSP du 19 février 2019 pour l'élargir aux représentants du secteur privé. Il a été solennellement installé et s'est réuni deux fois.
1.2.3 Adoption du document de Politique Commerciale pour une meilleure promotion des produits transformés localement	Document de politique	Document en cours d'élaboration	Réalisé partiellement	Document de politique adopté en 2018	Taux de réalisation de la cible : 50%	Le Gouvernement a renvoyé le document pour actualisation afin de tenir compte, entre autres, de la ZLECA et du commerce électronique. Le document de politique sera actualisé avec l'appui de la Banque à travers le PACEGEF.
1.2.4 Mise en place des antennes de l'ONPG dans au moins deux régions du pays	Nombre d'antennes de l'ONPG mis en place (prise de fonction des responsables des antennes)	ONPG installée uniquement à Niamey en 2017	Réalisé	Au moins deux antennes opérationnelles en 2019	Taux de réalisation de la cible : 100%	Les antennes de l'ONPG ont été mises en place dans les villes de Maradi et Zinder
1.2.5 Adoption de la stratégie nationale d'autonomisation des femmes et du plan d'actions préalable	Document de stratégie	Document en cours d'élaboration en 2017	Réalisé	Stratégie 2018 et plan d'action adopté en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	La Stratégie a été adoptée en Juillet 2017. Le Plan d'action quinquennal de mise en oeuvre de la stratégie nationale d'autonomisation économique de la Femme 2018-2022 a été adopté au cours d'un atelier en Juillet 2018.
COMPOSANTE II : Amélioration de la compétitivité de l'économie et de sa résilience agricole nutritionnelle						
2.1.1 Application d'une nouvelle structure tarifaire de l'électricité pour	Rapport sur l'application des nouveaux tarifs	Nouvelle structure tarifaire de l'électricité adoptée en 2017	Réalisé	Nouvelle structure tarifaire de l'électricité appliquée en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Les nouveaux tarifs sont en application depuis janvier 2018

améliorer l'équilibre financier du secteur						
1.2.2 Révision du Code de l'Eau et d'assainissement conformément à la politique de décentralisation	Code adopté	Code en cours de révision en 2017	Réalisé	Code adopté en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	
2.1.3 Elaboration de la politique et de la stratégie d'accès à l'électricité	Document de politique et de stratégie	Documents en cours d'élaboration en 2017	Réalisé	Documents adoptés en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	
2.1.4 Vulgarisation du plan de transfert de compétence aux collectivités en matière de gestion de l'eau et assainissement	Rapport de vulgarisation	Plan de transfert adopté en 2017	Réalisé	Vulgarisation du plan de transfert de compétence aux collectivités dans les principales régions du pays	Taux de réalisation de la cible : 100%	
2.2.1 Mise en place des organes d'exécution du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) et de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (APCA)	Texte portant nomination des membres des conseils d'administration	FISAN et APCA créés en 2017	Réalisé	Nomination des principaux responsables du FISAN et APCA en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Décret 000002/PRN/DIRCAB du 13 février 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du FISAN
2.2.2 Identification du potentiel de développement de l'agropole du barrage de Kandadji	Etude sur l'identification du potentiel de développement de l'agropole	Etude en cours en 2017	Partiellement réalisé	Etude finalisée en 2018	Taux de réalisation de la cible : 90%	Sur les quatre livrables de cette mesure, trois ont été réalisés. Il reste la finalisation de l'étude de faisabilité du Pôle de croissance agricole sur 1 500 ha.
2.2.3 Création du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnel (FISAN)	Texte portant création du FISAN	Texte adopté en 2017	Réalisé	Texte adopté	Taux de réalisation de la cible : 100%	Décrets portant création du FISAN et de l'APCA. Signés en août 2017
2.2.4 Organisation des états généraux du foncier afin de préparer la réforme foncière	Rapport sur les conclusions des états généraux	Etats généraux du foncier non réalisés en 2017	Réalisé	Etats généraux du foncier réalisés en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Les états généraux ont eu lieu du 13 au 16 février 2018. Le communiqué final a recommandé la mise en place d'un comité ad hoc pour l'élaboration de la politique foncière avec l'appui des PTF.
2.2.5 Validation du Plan d'actions de la Politique Nationale en Matière d'Environnement et du Développement Durable	Plan d'actions	Plan d'actions en cours de finalisation.	Réalisé	Plan d'actions en 2018	Taux de réalisation de la cible : 100%	Plan d'action adopté en septembre 2017
Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptive					
3	La quasi-totalité des produits a été réalisée à 100 %. Le produit relatif à l'adoption du document de politique commerciale pour une meilleure promotion des produits transformés localement sera finalisée dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité de l'économie et à la gestion financière (PACEGEF) qui est un projet en cours d'exécution financé par la Banque.					

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
3	<p>Les résultats réalisés vers l'atteinte de l'objectif de développement du programme sont satisfaisants. Le PARRE a eu un impact significatif sur l'accroissement des recettes fiscales qui ont atteint 788 milliards de FCFA et 834 milliards de FCFA en 2018 et 2019, contre 606,9 milliards de FCFA en 2016, Cette évolution correspond à un accroissement du taux de pression fiscale de 13,6% en 2015 à 14,9% en 2019. Il en est de même au niveau de la rationalisation des dépenses publiques qui, à travers la gestion des marchés publics, a également enregistré une amélioration, avec la baisse en valeur de la part des marchés passés par entente directe, de 51% en 2016 à 9% en 2019. Il convient de noter toutefois que la cible du programme relative à l'amélioration l'autonomisation des femmes, mesurée par l'évolution de leur taux de chômage n'a pas été atteint. Sur la période 2017-2018 ce taux est de 35,7% en moyenne, bien supérieur à la cible fixée à un taux d'au plus 20% en 2020.</p> <p>De manière globale, la performance du programme est jugée satisfaisante, au regard des progrès réalisés et de l'engagement du Gouvernement à poursuivre les réformes. Toutefois certaines mesures de réformes connaissent une exécution plus lente en raison essentiellement de contraintes de capacités institutionnelles et techniques. Parmi celles-ci, figurent le renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et de la protection de l'environnement qui dépend de la mise en œuvre effective de la politique foncière nationale. C'est ainsi qu'il est crucial que le dialogue entre la Banque et le Gouvernement, en concertation avec les autres PTFs soit intensifié en vue de soutenir davantage les efforts du pays afin d'approfondir les réformes visant, notamment l'amélioration significative du climat des affaires, le développement du secteur privé et de l'autonomisation des femmes.</p>

5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
Population nigérienne	Le programme bénéficie à l'ensemble de la population nigérienne, notamment celle qui exerce dans le domaine agricole, en particulier les femmes, ainsi que les éleveurs, grâce aux mesures menées dans les domaines de l'élevage, de l'hydraulique pastorale et des systèmes irrigués	100 %	N/A	Population
Le secteur privé	Les entreprises du secteur privé sont également des bénéficiaires du programme, à travers l'amélioration de l'accès au financement et aux biens de consommation intermédiaire dans le processus de. production (eau et électricité).	80%	N/A	Opérateurs du secteur privé

6. Égalité des sexes

Évaluation de performance de l'analyse genre dans l'opération (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le programme devrait avoir un impact positif sur les conditions de vie des femmes puisqu'il vise à soutenir leur autonomisation afin de réduire les inégalités en matière de genre et l'incidence de la pauvreté. A cet effet, le PARRE a mis l'accent sur la résilience agricole nutritionnelle, l'accroissement de l'accès à l'électricité et le renforcement de l'entrepreneuriat féminin, notamment en milieu rural, qui sont de nature à diversifier les sources de revenus des femmes et donc leur intégration dans le circuit économique.

7. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
N/A	N/A	N/A	

8. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
Appropriation et implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des réformes	Il est important d'établir une collaboration étroite et un partenariat effectif entre les différentes parties prenantes afin de créer les conditions de mise en œuvre harmonieuse du programme. La mise en place d'un partenariat solide constitue un facteur d'appropriation des réformes par les structures et des groupes sociaux bénéficiaires de l'impact des réformes.	Gouvernement, Banque et autres PTFs

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation *
Phases I et II 1,2 an	1,2 an	1	4

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le calendrier de mise en œuvre du PARRE a été respecté aussi bien durant la phase 1 que la phase 2. Les ressources du programme de 30 millions d'UC (Phase 1) et 20 millions d'UC (Phase 2) ont été approuvées respectivement le 18 janvier 2018 et le 27 novembre 2018. Le décaissement de 100% du montant total de chacune des phases est intervenu dans les délais. En outre, la quasi-totalité des mesures de réformes, en particulier celles relatives au renforcement de la gestion finances publiques (mobilisation des recettes fiscales et rationalisation des dépenses publiques) et à la résilience agricole nutritionnelle, a été réalisée selon le calendrier fixé dans le cadre du programme.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau I.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation *
	N/A	N/A	

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

N/A

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation) (A)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement) (B)	Ratio du taux de rentabilité actualisé et à l'approbation (B/A)	Notation *
N/A	N/A	N/A	N/A
Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)			
N/A			

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3	L'état d'exécution du PARRE est globalement satisfaisant compte tenu notamment des progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes soutenues par ce programme. Par ailleurs, les conditions de décaissement des ressources du programme ont été satisfaites dans les délais prévus. La durée d'exécution du programme à travers ces deux phases 14 mois (1,2 an) ainsi que les dates de clôture, prévues respectivement au 30/06/2018 et 30/06/2019, ont été également respectées. Globalement, les autorités nigériennes, ont fait preuve d'un engagement soutenu dans la mise en œuvre des réformes prévues dans le cadre du programme.

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Renforcement des capacités institutionnelles	Le renforcement institutionnel à travers le Programme d'Appui à la Mobilisation des ressources internes et à l'amélioration de la Gouvernance Économique et Financière (PAMOGEF) a contribué positivement à la mise en œuvre réussie du PARRE. Le renforcement des capacités nationales dans la conception et le suivi-évaluation des programmes de réformes revêt une importance capitale dans un contexte de fragilité.	Banque, Gouvernement

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	L'engagement du Gouvernement nigérien à poursuivre les réformes avec l'appui de ses partenaires dont la Banque, a permis de réaliser des progrès importants, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques. Cela contribue à renforcer davantage la viabilité et la résilience financière du pays. Parmi ces réformes, figurent celles visant à améliorer la mobilisation des recettes fiscales ainsi que la maîtrise des dépenses courantes. De même les réformes prévues pour soutenir la résilience agricole nutritionnelle et l'autonomisation des femmes sont de nature à renforcer la diversification des sources de croissance de l'économie, qui est une condition essentielle pour la lutte contre la pauvreté.

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3	La mise en œuvre du PARRE a été soutenue par le Projet d'appui à la Mobilisation des ressources internes et à l'amélioration de la Gouvernance Économique et Financière (PAMOGEF) qui est une opération de renforcement des capacités institutionnelles. Une autre opération de renforcement des capacités a été également approuvée par la Banque en 2019, il s'agit Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Économie et à la Gestion Financière (PACEGEF) dont l'objectif vise l'amélioration de la compétitivité économique du Niger, à travers le renforcement du cadre macroéconomique, l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs productifs (industrie, mines et pétrole) et la promotion du secteur privé. Cette approche pertinente qui vise à soutenir les réformes par un renforcement des capacités institutionnelles, dans le contexte d'un pays fragile comme le Niger, est de nature à avoir un impact significatif sur la pérennisation des résultats du programme.

3. Appropriation et durabilité des partenariats .

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	Le PARRE a été mis en œuvre de manière satisfaisante, malgré les capacités limitées de l'administration nigérienne. La Direction Générale de l'Économie (DGE) au sein du Ministère du Plan, qui avait en charge le suivi de l'exécution du programme avait une vision transversale de l'ensemble des réformes économiques et financières menées par le Gouvernement. Elle a su ainsi établir une coordination et un partenariat fort avec les départements ministériels en charge des finances, de la population, de l'énergie, de l'agriculture, de l'élevage, de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'environnement, du commerce et de l'industrie. La collaboration étroite entre les différentes structures techniques, impliquées dans l'exécution du programme, a renforcé l'appropriation des réformes garantissant ainsi la durabilité des partenariats. La DGE a également assuré le suivi régulier de l'état d'avancement du programme.

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	Sur le plan environnemental et celui du changement climatique, le programme, étant un appui budgétaire de soutien aux réformes (catégorie III), n'a pas eu d'incidences directes dans ces domaines. Cependant, à travers sa composante visant l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole, l'autonomisation des femmes et la protection de l'environnement, le programme devrait avoir un impact positif sur la gestion des ressources naturelles et sur la réduction de la pauvreté, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations.

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

(5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. engagement du Gouvernement à poursuivre les réformes	L'adhésion et l'implication effective des parties prenantes ont été les facteurs clés de la réussite du programme. La DGE a piloté efficacement la mise en œuvre du programme grâce à une implication effective de toutes les parties prenantes.	Gouvernement
2. Appui institutionnel de soutien aux capacités nationales de pilotage et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement	Une opération d'appui institutionnel dans la conception et le suivi-évaluation des programmes de réformes revêt une importance capitale dans un contexte caractérisé par une administration dotée de faibles capacités. La formation ciblée des agents ainsi que le transfert de compétences des consultants de haut niveau au profit des	Gouvernement, PTF

cadres nationaux concourent à renforcer la durabilité des effets du programme.
--

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>La performance de la Banque a été satisfaisante. La conception du Programme a pris en compte les priorités nationales, en cohérence avec le DSP (2018-2022). La Banque a également effectué deux missions de supervision sur le terrain, comme initialement prévu. Elle a pu instaurer avec les autorités nigériennes un dialogue continu autour du programme, soutenu le bureau national de la Banque au Niger (CONE), qui a contribué à assurer un suivi de proximité du programme, et participé activement aux réunions de coordination des partenaires au développement sur les réformes.</p> <p style="background-color: #4F81BD; color: white;">Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</p>	
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)		Enseignements tirés
1. le maintien du dialogue sur les politiques		Un dialogue continu sur les politiques, lors des missions de supervision, constitue un facteur important de succès et d'atteinte des objectifs d'un programme de réformes. La présence du bureau national CONE contribue au renforcement du dialogue en assurant un suivi de proximité de la mise en œuvre programme.

2. Performance de l'emprunteur

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de l'emprunteur à insérer par la Banque. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Les protocoles d'accord de don et de prêt des deux phases du PARRE ont été signés dans les délais et la mise en œuvre du programme a respecté également le calendrier préalablement établi. Le Niger a globalement mis en œuvre la quasi-totalité des mesures contenues dans la matrice des réformes du programme. Cela a permis de réaliser des progrès importants dans la gestion des finances publiques à travers l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et la rationalisation des dépenses. Des progrès ont été également réalisés en faveur de la compétitivité de l'économie par le biais de l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau, qui contribue à la baisse des coûts de production des entreprises. Des efforts importants restent, toutefois, à faire pour approfondir les réformes visant à renforcer davantage le climat des affaires pour la promotion du développement du secteur privé. Enfin, le programme a été clôturé comme prévu initialement, le 30 juin 2018 pour la phase I et le 30 juin 2019 pour la phase II. Les audits des flux financiers du PARRE ont été réalisés, à travers les rapports de conformité produit par la Cour des comptes sur les comptes des exercices 2018 et 2019 qui tiennent lieu de rapports d'audit du programme, tel que prévu dans le rapport d'évaluation du programme.</p>	

Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
Les principaux facteurs de performance de l'emprunteur.	La participation effective des structures bénéficiaires du programme dans sa conception et dans sa mise en œuvre a été une des clés de réussite du PARRE. Les autorités ont assuré une bonne coordination dans le suivi de la mise en œuvre des réformes par les structures administratives responsables.

3. Performances des autres parties prenantes

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)		
3	A travers leurs différents appuis, les performances des autres PTF sont jugées satisfaisantes.		
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)	
1. N/A	1. N/A	1. N/A	

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Cohérence avec les priorités nationales	Le PARRE est aligné sur les orientations stratégiques du Programme de développement économique et social (2017-2021) du Niger. Cet alignement renforce l'engagement du Gouvernement à poursuivre et à s'approprier des réformes prévues dans le cadre du programme.	Gouvernement et Banque
2. Cohérence et complémentarité avec les autres opérations de la Banque dans le pays	Il est important de renforcer la complémentarité et la cohérence avec les programmes antérieurs à travers le ciblage des mesures de réformes. Une telle approche accroît la valeur ajoutée de la Banque dans la mise en œuvre des programmes.	Banque, Gouvernement et autres PTFs
3. Dialogue sur les politiques	Un dialogue continu sur les politiques, lors des missions de supervision, constitue un facteur important de succès et d'atteinte des objectifs des programmes de réformes. En outre, la présence d'un bureau national sur le terrain permet de renforcer le dialogue sur les politiques et le suivi de proximité des programmes de réformes.	Banque et Gouvernement
4. Renforcement des capacités institutionnelles en appui à la mise en œuvre et de suivi des réformes	La combinaison d'une opération d'appui institutionnel et d'un programme de réformes, en particulier dans un contexte de fragilité, contribue au renforcement des capacités nationales de suivi-évaluation, de pilotage et de coordination nécessaires pour une mise en œuvre effective des réformes.	Banque et Gouvernement

5. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1. Renforcement des capacités	La disponibilité d'une assistance technique de haut niveau assurant un transfert de compétences en faveur des homologues nationaux est	Banque et	Permanent

	nécessaire pour renforcer la durabilité des résultats acquis dans la mise en œuvre des programmes de réformes.	Gouvernement	
2. Cohérence avec les priorités nationales	La cohérence avec les priorités nationales contribue de manière significative à renforcer l'adhésion des autorités nationales facilitant ainsi la mise en œuvre des activités de réformes et la pérennité des réalisations .	Gouvernement et Banque	Permanent
3. Dialogue sur les politiques	Un dialogue continu sur les politiques constitue un facteur important de succès et d'atteinte des objectifs d'un programme de réformes. Le dialogue a été facilité par les missions de supervision de la Banque mais également par la présence du bureau national de la Banque. Par ailleurs, la forte implication de CONE dans la coordination des PTFs a constitué un vecteur d'harmonisation et de dialogue avec les autorités nigériennes autour des réformes engagées dans le cadre du PARRE.	Banque, Gouvernement	Permanent

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	4
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	4
VOLET B: EFFICACITÉ	3
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C: EFFICIENCE	3,5
Respect du calendrier (II.C.1)	4
Effizienz de l'utilisation des ressources (II.C.2)	-
Analyse coût-avantage (II.C.3)	-
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
VOLET D: DURABILITÉ	3,25
Viabilité financière (II.D.1)	4
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	3
MOYENNE GLOBALE A L'ACHEVEMENT	3,44
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	3

VI Sigles et abréviations

SIGLES	ABREVIATIONS
BAD	Banque africaine de développement
CONE	Bureau national de la Banque au Niger
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
DSP	Document de Stratégie Pays
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Facilité d'appui à la transition
FMI	Fonds monétaire international
GFP	Gestion des finances publiques
ODD	Objectifs pour le développement durable
PAMOGF	Projet d'appui à la mobilisation des ressources internes et à l'amélioration de la gouvernance économique et financière
PACEGEF	Projet d'appui à la compétitivité de l'économie et à la gestion financière
PARRE	Programme d'appui aux réformes et à la résilience économique
PIB	Produit intérieur brut
PTFs	Partenaires techniques et financiers

SISIC	Système informatisé de suivi des impôts et des contribuables
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
UC	Unité de compte